

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29255**

### Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion mention Management Public spécialité Management des administrations publiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Aix Marseille (AMU)	Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités, Président de l'Université d'Aix-Marseille

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

340m Spécialités plurivalentes des services à la collectivité (y compris action politique, action syndicale et diplomatie), 310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 300 Spécialités plurivalentes des services

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

A l'issue de la formation, le diplômé exerce des fonctions de définition, conception, d'animation et d'accompagnement des organisations et politiques publiques.

Le diplômé exercera ses missions et compétences au sein des administrations et entreprises publiques, des gouvernements nationaux et locaux, des entreprises collaborant avec le secteur public, des ONG et des organismes de coopération internationale. Il devra pouvoir assurer des fonctions de pilotage, de management et de gestion des procédures administratives, ainsi que la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions publiques.

Ce master a donc pour objectif de compléter un cursus en Droit, économie, gestion par une formation spécifique en management des administrations publiques. Les enseignements doivent, dès lors, permettre aux étudiants d'acquérir une culture gestionnaire dans le domaine du management public, mais aussi d'approfondir certains thèmes spécifiques, problématiques sectorielles ou techniques professionnelles.

Ce professionnel exerce des responsabilités en tant que directeur de service, responsable de service, cadre fonctionnel ou consultant. A ce titre, il :

- définit et met en œuvre la stratégie dans son périmètre de responsabilité ;
- organise et coordonne les différents services de l'organisation ;
- manage les équipes ;
- crée et utilise les outils budgétaires et financiers de sa conception à son évaluation ;
- collecte, analyse et restitue l'information.

Il est apte à concevoir et mettre en œuvre au sein des administrations publiques, leurs fonctions « ressources », à savoir gestion et analyse financière, contrôle de gestion, évaluation, gestion des ressources humaines, systèmes d'information, commande publique.

Plus spécifiquement, le diplômé est capable de :

- diriger une organisation en définissant et développant ses axes stratégiques ;
- participer à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques décidées dans les différents domaines : administratif, financier, économique, sanitaire, social, culturel, de l'animation et de l'urbanisme ;
- organiser et coordonner un service, une équipe ;
- exercer des missions, des études ou des fonctions comportant des responsabilités particulières, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des achats et des marchés publics, de gestion financière et de contrôle de gestion ;
- organiser la communication interne et externe et les actions de communication liées au développement, à l'aménagement et à l'animation économique, sociale et culturelle de son administration ;
- élaborer et diligenter les outils relatifs aux techniques d'enquête (conception de grilles d'entretien, de questionnaires), à la rédaction d'argumentaires, à la production de supports de présentation et de communication en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication (navigation sur l'internet, maîtrise des logiciels de traitement et de stockage de l'information, utilisation des outils des communications à distance ...) ;
- organiser et superviser la veille documentaire.

La réalisation obligatoire d'un stage de quatre mois minimum attesté également du caractère opérationnel du certifié, par la production et la soutenance orale devant un jury d'un mémoire de stage en relation avec la spécialité du diplôme.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés pourront s'orienter principalement vers les administrations publiques (administrations centrales et déconcentrées, collectivités territoriales, établissements publics), les entreprises publiques, les gouvernements nationaux, les organismes de coopération internationale, les ONG, les sociétés d'économie mixte, les agences de conseil en management ou secteur associatif en rapport avec les

institutions publiques. Leurs fonctions d'encadrement doivent leur permettre de préparer et de mettre en œuvre les décisions de gestion, mais également de réforme des structures et actions des institutions précitées.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants auprès des organisations citées ci-dessus :

- cadre dirigeant de la fonction publique,
- cadre de l'audit et du contrôle de gestion,
- cadre en charge des systèmes d'information,
- cadre de la gestion des ressources humaines,
- cadre responsable des ressources publiques,
- cadre responsable de la mise en œuvre de la politique des pouvoirs publics.

En association, agence :

- chef de projet,
- chargé d'études,
- consultant

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**K1401** : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

**K1404** : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

**M1402** : Conseil en organisation et management d'entreprise

**M1204** : Contrôle de gestion

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composantes de la certification :**

Durée du parcours : quatre semestres

L'étudiant doit avoir validé deux semestres de master 1 (60 ECTS) dans la même mention (Management public) ou dans des mentions du domaine Droit, économie, gestion considérées comme équivalentes afin d'accéder à la deuxième année de master de la spécialité « Management des administrations publiques ». L'octroi du diplôme peut donc s'effectuer après une formation en quatre semestres, dont les deux premiers ont pu être réalisés dans le cadre de parcours relevant du domaine Droit, économie, gestion.

Le choix des options aux semestres 1 et 2 est réalisé librement par l'étudiant et des enseignements spécifiques préfigurant les spécialités M2 de la mention sont proposés.

Les UE sont capitalisables.

La compensation se réalise entre les UE au sein de chaque semestre.

Les semestres 1 et 2 se compensent. Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas.

Les modalités de contrôle de connaissances et l'assiduité aux enseignements peuvent être adaptées pour les stagiaires de la formation continue.

Passage de M1 au M2 : avoir capitalisé les 60 ECTS de l'année M1 et être sélectionné.

Obtention du M2 : avoir capitalisé 120 crédits du master.

Un ensemble d'évaluations associant contrôle continu, travaux de groupe et contrôle terminal individuel permet de vérifier que les étudiants ont bien acquis tout au long de l'année des connaissances théoriques et un savoir-faire professionnel dans la spécialité du diplôme.

#### **Semestre 1 (Master 1 Management des administrations publiques et des territoires) : 30 ECTS**

*UE Obligatoires : 18 ECTS*

Management public et stratégie (6 ECTS)

Gestion et méthodes de projet (6 ECTS)

Institutions et politiques publiques (6 ECTS)

*UE Optionnelles : choisir 2 UE de 3 ECTS sur 4 + 1 UE de 6 ECTS sur 3, soit 12 ECTS*

Gestion des ressources humaines (3 ECTS)

Gestion prévisionnelle et financière (3 ECTS)

Marketing public et non marchand (3 ECTS)

Décideurs et droit publics (3 ECTS)

Management des administrations publiques (6 ECTS)

Management des collectivités territoriales (6 ECTS)

Management de la communication publique (6 ECTS)

#### **Semestre 2 (Master 1 Management des administrations publiques et des territoires) : 30 ECTS**

*UE Obligatoires : 18 ECTS*

Anglais Managérial (3 ECTS)

Acteurs et évaluation publique (6 ECTS)

Stage avec production d'un mémoire (9 ECTS)

*UE Optionnelles : choisir 2 UE de 3 ECTS sur 4 + 1 UE de 6 ECTS sur 4, soit 12 ECTS*

Economie territoriale (3 ECTS)

Communication et management (3 ECTS)  
 Gestion des compétences et de la motivation (3 ECTS)  
 Sensibilisation à la recherche en management public (3 ECTS)  
 Perspectives internationales des politiques publiques (6 ECTS)  
 Perspectives internationales des collectivités territoriales (6 ECTS)  
 Enquêtes et recherche en marketing public (6 ECTS)  
 Outils et pratique de la décision territoriale (6 ECTS)

**Semestre 3 (Master 2 Management des administrations publiques) : 30 ECTS**

Problèmes contemporains du management public (3 ECTS)  
 Régulation et gestion des interventions économiques publiques (3 ECTS)  
 Leadership et grands principes de gouvernance (3 ECTS)  
 Prospective, stratégie et projets territoriaux (3 ECTS)  
 Management public territorial : outils et méthodes (3 ECTS)  
 Montage de dossiers nationaux et européens (3 ECTS)  
 Contrôle de gestion dans le secteur public (3 ECTS)  
 Comptabilité et budgets publics (3 ECTS)  
 Management de projet (I) (3 ECTS)  
 Anglais (3 ECTS)

**Semestre 4 (Master 2 Management des administrations publiques) : 30 ECTS**

*UE obligatoires : 21 ECTS*  
 Management de projet (II) (3 ECTS)  
 Négociations institutionnelles (3 ECTS)  
 Stage avec production et soutenance d'un mémoire (15 Crédits ECTS)  
*UE Optionnelles : choisir 1 sur 2, soit 9 ECTS*  
 Systèmes de contrôle et gestion de l'information (9 ECTS)  
 Audit organisationnel et conduite du changement dans le secteur public (9 ECTS)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté d'habilitation du diplôme n°20081090 en date du 6 novembre 2013

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Code de l'éducation : article L 613-3

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Répartition du nombre des diplômés :

2013-2014 : 31 diplômés dont 18 femmes et 13 hommes

2014-2015 : 39 diplômés dont 27 femmes et 12 hommes

2015-2016 : 20 diplômés dont 16 femmes et 4 hommes

<http://deve.univ-amu.fr/ove>

**Autres sources d'information :**

<http://impgt.univ-amu.fr/>

<http://formations.univ-amu.fr/ME5CMP-SPCMP5A.html>

<http://impgt.univ-amu.fr>

<http://impgt.univ-amu.fr/enquetes-linsertion>

[Aix-Marseille Université](#)

**Lieu(x) de certification :**

Université d'Aix Marseille (AMU) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [Marseille]

Marseille

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Institut de management public et gouvernance territoriale : 21-23 rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence

**Historique de la certification :**